

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DÉLIBÉRATION N° 25_175

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 novembre à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : TARIFS ALPIN 2025-2026 - SITE
DU DÉSERT**

Date de la convocation : 28 octobre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 24
Pouvoirs : 7
Votants : 31

Résultat des votes :

Pour : 31
Abstention : 0
Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Marylène GUIJARRO (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Marie-Aude GONON, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genébros) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Martine MACHON à Marylène GUIJARRO ; Véronique MOREL à Marie-Aude GONON ; Céline BOURSIER à Jean-Claude SARTER ; Marie-José SEGUIN à Williams DUFOUR ; Suzy REY à Anne LENFANT ; Maryline ZANNA à Denis BLANQUET ; Bruno STASIAK à Myriam CATTANEO ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code du Tourisme ;

CONSIDÉRANT la délibération du 30 juin 2016 validant la prise de compétence Ski alpin et remontées mécaniques par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT l'arrêté inter préfectoral du 26 octobre 2016 portant transfert de la compétence « Ski alpin et remontées mécaniques » au 1^{er} novembre 2016 à la Communauté de communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT l'exploitation, en régie de la Communauté de communes, du ski alpin sur le domaine skiable du Désert d'Entremont, depuis la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la volonté de préserver une politique tarifaire accessible favorisant la fréquentation du site par les habitants du territoire et les visiteurs extérieurs,

CONSIDÉRANT l'évolution du coût de la vie, estimée à 1,8 %

CONSIDÉRANT le choix de la Métropole Grenobloise d'augmenter ses tarifs,

CONSIDÉRANT les coûts croissants liés à l'entretien des équipements et aux dépenses énergétiques

CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la commission tourisme sollicité le 22 Novembre 2025, Il est proposé de reconduire les tarifs en vigueur pour la saison 2024-2025, à l'exception des tarifs Adultes, qui font l'objet d'une révision.

Proposition Tarifs alpin à partir de Novembre 2025				
DÉSERT d'ENTREMONT				
FORFAIT	JOURNÉE	Fil neige	7,50 €	7,50 €
		Adulte	14,00 €	14,50 €
		Enfant (- de 12ans)	11,50 €	11,50 €

		Groupe/ Etudiant	Envoyé en préfecture le 07/11/2025 Reçu en préfecture le 07/11/2025 Publié le 10/11/2025 ID : 038-200040111-20251104-25_175-DE		
		Scolaire	10,50 €	10,50 €	
		Course / club	6,50 €	5,50 €	
	DEMI-JOURNÉE	Adulte	10,50 €	11,00 €	
		Enfant	9,00 €	9,00 €	
	SÉJOUR (6jours)	Adulte	65,50 €	67,00 €	
		Enfant (-de12ans)	56,00 €	56,00 €	
	SAISON	Adulte	115,50 €	118,00 €	
		Jeune -16ans	79,00 €	79,00 €	
	LOCATION PACK	JOURNÉE	Adulte	15,00 €	15,50 €
			Enfant	11,50 €	11,50 €
			Baby	9,00 €	9,00 €
			Groupe adulte	13,00 €	13,50 €
Groupe enfant			9,50 €	9,50 €	
DEMI-JOURNÉE		Adulte	12,00 €	12,50 €	
		Enfant	9,50 €	9,50 €	
		Baby	6,50 €	6,50 €	
SÉJOUR		Adulte	69,50 €	71 €	
		Enfant	51,50 €	51,50 €	
LOCATIONS	SNOW	Journée	20,00 €	20,00 €	
		Demi-Journée	17,00 €	17,00 €	
		Séjour	94,50 €	94,50 €	
	BÂTONS	Journée	3,50 €	3,50 €	
	SKIS OU CHAUSSURES	A la séance	7,50 €	7,50 €	
AUTRES LOCATIONS					
Raquettes à neige		Séance	5 jours	Séance	5 jours
Adultes	Raquettes « Techniques »	11,50 €	48,50 €	12 €	49,50 €
Enfants -16 ans	Raquettes « Techniques »	7,00 €	35,00 €	7,00 €	35,00 €
Bâtons seuls		3,50 €			
Autre matériel		Séance			
Luges		4,50 €			
Pelles à neige		3,50 €			
Fartage		10,00 €			

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-présidente,

➤ **Le conseil communautaire à l'UNANIMITÉ :**

- **ADOpte et APPLIQUE** les tarifs des redevances et des locations présentés ci-dessus.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 07/11/2025



La Présidente,
Anne LENFANT.